

## REFLET MUNICIPAL



Crédit photo: Lorraine Paquin

JUIN 2016 no 102

Fermeture du bureau

24 juin: Fête nationale  
du Québec

1<sup>er</sup> juillet: Fête du  
Canada

### Dans ce numéro

Conseil municipal .....	2
Mot des élus .....	3
Gala Meritas Toponymie 2016 .....	5
École de la Tortue-des-Bois .....	8
La voix des aidants .....	10
Au revoir... Bienvenue .....	14-15
Écocentre .....	17

### Coups d'oeil

- Camp de jour
- Le devoir de mémoire
- La Tradition

## À LA MAIRIE



Claude McManus  
Maire



**Séances du conseil:** Tous les premiers lundis du mois à l'exception des jours fériés. Les séances ont alors lieu le mardi.



Michel Langlois  
Siège no 1



Daniel Bourassa  
Siège no 2



Peter Mills  
Siège no 3



Josée Magny  
Siège no 4



Jules Bourassa  
Siège no 5



André Bordeleau  
Siège no 6

## SERVICES MUNICIPAUX

**TÉLÉPHONE: 819-299-3830**

**TÉLÉCOPIEUR: 819-532-2415**

<b>SITE WEB:</b>	<a href="http://www.saint-mathieu-du-parc.ca">www.saint-mathieu-du-parc.ca</a>	
<b>Conseil municipal :</b>	<b>Maire et conseillers</b>	poste: 3025
<b>Directrice générale :</b>	<b>BERGERON, Valérie</b>	poste: 3050
<b>Directrice générale adjointe :</b>	<b>LAHAIE, Johanne</b>	poste: 3010
<b>Adjointe administrative :</b>	<b>GAGNON, Marie-Pierre</b>	poste: 3011
<b>Commis à la taxation :</b>	<b>DESAULNIERS, Sylvie</b>	poste: 3035
<b>Secrétaire-réceptionniste :</b>	<b>PAQUIN, Lorraine</b>	poste: 3000
<b>Urbanisme :</b>	<b>CORMIER, Patricia</b>	poste: 3045
<b>Environnement :</b>	<b>FORTIER, Catherine</b>	poste: 3046
<b>Loisirs :</b>	<b>COSSETTE, Andréanne</b>	poste: 3006
<b>Travaux publics :</b>	<b>RATHIER, André</b>	poste: 3015
<b>Service incendie :</b>	<b>BOUTIN, Denis</b>	poste: 3040

### Service incendie

**Permis de brûlage, information générale :** 819-299-3830

**Directeur :** BOUTIN, Denis 819-538-8893

**Capitaine :** LEFEBVRE, Sébastien 819-371-4715

**Capitaine:** Gélinas, Steve 819-371-7226

**POUR URGENCIE INCENDIE :** **819-533-3434 OU LE 911**

**POUR URGENCIE TRAVAUX PUBLICS :** **819-694-8277**

**HEURES D'OUVERTURE :** **du lundi au vendredi**

**de 8h à 12h et de 13h à 17h**

### Services communautaires

**Centre communautaire**  
**819-532-2891**

**Bureau de poste**  
**819-532-2552**

**Police—Ambulance—Incendie**  
**911**

**Agent de la faune**  
**819-537-7273**

**S.O.S. Braconnage**  
**1-800-463-2191**

**Bibliothèque**  
**819-299-3830 poste: 3020**

**Bureau municipal**  
**561, chemin Déziel**  
**Saint-Mathieu-du-Parc**  
**G0X 1N0**

## Mot du maire

Soixante ans, soixante ans d'existence pour l'épicerie Langlois ! Une soirée reconnaissance a d'ailleurs eu lieu le 7 mai dernier. En somme, cette soirée a été une belle réussite et a également été très appréciée de la famille Langlois. Bien qu'il était important de souligner la retraite de madame Aline Langlois, cette soirée se voulait principalement un signe de reconnaissance pour cette entreprise de chez nous qui a été gérée, pendant plus d'un demi-siècle, par les membres d'une même famille. Par cet événement, la Municipalité a voulu souligner l'importance et la valeur de tous les entrepreneurs de notre municipalité et les encourager à persévétrer dans leurs actions, comme mesdames Jeanne d'Arc et Aline Langlois l'ont fait dans leur cheminement d'entrepreneur. En outre, madame Aline Langlois a su assurer une relève locale soit Monsieur Denis Samson et sa conjointe, Madame Sylvie Bédard. Nous la remercions pour cette initiative qui démontre son grand attachement à la communauté de Saint-Mathieu-du-Parc. Je veux d'ailleurs remercier tous ceux qui se sont impliqués, de près ou de loin, dans l'organisation de cette fête.

### Dossiers municipaux

Maintenant, un peu de nouvelles sur nos dossiers en cours. Premièrement, la démarche pour la construction des rues et de l'aqueduc du secteur de *Feuilles en aiguilles* se poursuit à un bon rythme. Lors de la séance publique du 2 mai, nous avons octroyé le contrat pour la préparation des plans et devis ainsi que la surveil-

lance des travaux à l'entreprise *Les Consultants S.M. Inc.*. Monsieur Louis Tremblay, ingénieur, en est le chargé de projet. Nous sommes convaincus qu'il saura mener ce projet à bon port. D'ailleurs, les premières démarches sont déjà enclenchées dans ce dossier.

Ensuite, concernant la vente des terrains et bâtisses au secteur de la *Montagne* (ancien centre de ski), les procédures sont presque terminées et le tout devrait se finaliser sous peu. Les nouveaux promoteurs comptent démarrer une entreprise reliée à des activités de plein-air et plus particulièrement axée sur le vélo de montagne. Le projet fut présenté au public lors d'une réunion d'information tenue le 21 février dernier. Les citoyens présents se sont montrés très satisfaits des activités projetées par les futurs promoteurs.

De plus, bien que nous ayons quelque peu retardé l'ouverture, l'Écocentre sera de nouveau en opération cette année. Prenez note que malgré que nous offrons une bonne gamme de services en récupération, certains éléments ou type de matériaux ne peuvent y être déposés. Il faut bien comprendre que ce service offert par la municipalité se veut un complément à l'Écocentre officiel, celui situé à Shawinigan. Il faut se rappeler que le but premier est d'offrir, pour nos citoyens, un endroit à proximité pour se départir de certains matériaux de construction ou autres.

Le 20 juin prochain est la journée officielle pour les changements d'adresse, s'il y a lieu, dans le cadre de la révision de la nomenclature des noms de rues. Vous rece-

## MOT DES ÉLUS—SUITE

vrez ou avez reçu par la poste, un guide d'accompagnement, incluant toutes les informations relatives à cette démarche. Je tiens à souligner que nous avons reçu le prix Mérite du français en toponymie pour 2016. Ce prix nous a été décerné pour notre excellente approche dans la réalisation de ce projet. L'implication de nos citoyens a été un gage de succès et nous a permis de présenter un produit final de qualité et accepté par la majorité des personnes impliquées. Je remercie tous ceux qui ont bien voulu participer à la démarche et je souligne le bon travail de Martin Désilets qui a réalisé ce mandat l'été dernier et de Marie-Pierre Gagnon, adjointe administrative, qui a assuré la continuité dans ce dossier.

Vous constaterez bientôt la présence de l'entreprise GDG Environnement concernant le programme de contrôle des insectes piqueurs pour la Ville de Shawinigan. Ce projet implique le traitement de plans d'eau situés sur une partie de notre territoire à l'aide de bio-pesticides à base de B.t.i. (Bacillus thuringiensis Berliner var. israelensis, sérotype H-14). L'épandage s'effectue au sol et il est également possible qu'il soit réalisé en hélicoptère. On nous assure que le produit utilisé est sans danger pour les personnes, la faune et la flore.

Les informations reçues ces dernières années quant à l'épandage de bio-pesticides à base de B.t.i. nous laissent croire à cette affirmation. Nous sommes conscients que certains citoyens désirent que la municipalité s'oppose à cet épandage, cependant, puisque l'opération de contrôle biologique des insectes piqueurs sur notre territoire ne contrevient à aucun règlement municipal, l'épandage peut alors s'effectuer en 2016. Toutefois, il est possible pour un propriétaire de s'objecter à un épandage sur sa propriété en contactant la firme en question.

### Bon été!

Ceci fait le tour de nos principaux dossiers et, comme toujours, je vous invite à venir nous rencontrer lors de nos séances régulières les premiers lundis de chaque mois. Je vous souhaite un bon été et vous encourage à être prudents dans vos activités estivales et à penser que, même si nous sommes en campagne, comme certains le disent, n'oubliez pas que le civisme est toujours de mise et également apprécié par vos voisins.

Claude McManus  
Maire

## MUNICIPALITÉ-PRÉVENTION INCENDIE

### Visite préventive du service incendie

Chers citoyens,

Considérant que le schéma de couverture de risque demande à ce que de la prévention soit effectuée auprès de nos citoyens, prenez bien note que des préventionnistes du Service des incendies de la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc feront des visites de prévention dans vos résidences durant la période estivale. Vous pourrez facilement les reconnaître par leur vêtement bien identifié au Service des incendies.

N'hésitez pas à leur demander conseil lors de leur visite!

## La municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc récompensée



Chaque année, à l'occasion de la Francofête, la Commission de toponymie, en collaboration avec l'Office québécois de la langue française, décerne le Mérite du français en toponymie. En remettant cette distinction, elle souhaite souligner le travail exemplaire accompli par un organisme ou un individu dans le domaine de la toponymie. Le lauréat doit se démarquer pour avoir mis en valeur l'esprit du lieu, que ce soit en diffusant efficacement la toponymie officielle ou en attribuant de nouveaux noms de façon judicieuse.

Nous avons le plaisir de vous informer que lors de la réunion des membres de la Commission, qui s'est tenue le 26 février dernier, la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc a été choisie pour recevoir le Mérite en toponymie en 2016.

Notre municipalité s'est démarquée notamment pour :

- la réorganisation de l'ensemble de sa toponymie réalisée au cours de l'année 2015;
- l'attribution de plus de 38 nouveaux noms de voies de communication et l'officialisation du nom de quatre entités naturelles et d'un lieu-dit;
- les thèmes retenus pour nommer les noms de lieux en lien avec le territoire ou l'histoire de Saint-Mathieu-du-Parc, notamment :
  - I. la géographie locale;
  - II. la coupe, la drave et le sciage du bois;
  - III. les érablières;
  - IV. les oiseaux nicheurs.

Le prix a été remis à la municipalité à l'occasion de la **Soirée des Mérites et des prix Franco-pub** qui s'est tenue le 17 mars 2016 au Musée des beaux-arts de Montréal.

Nous voulons par le fait même remercier toutes les personnes et organisations qui se sont impliquées de près ou de loin dans ce projet.

Ce prix nous est décerné également grâce à chacun de vous.

## *Les carnets de la bibliothèque*

Bibliothèque Micheline H. Gélinas

600 Chemin Saint-Marc

Saint-Mathieu-du-Parc, QC

G0X 1N0

**(819) 299-3830 Poste 3020**

Courriel : [biblio093@reseaubibliocqlm.qc.ca](mailto:biblio093@reseaubibliocqlm.qc.ca)

Facebook : Bibliothèque St Mathieu



### **Horaire**

Lundi : 13h à 15h  
17:30h à 20:30h  
Mercredi : 13h à 16h  
17:30h à 20:30h  
Vendredi : 17:30h à 20:30h  
Samedi : 10h à 12h

### **Histoire de la bibliothèque**

#### **Aidez-nous!**

Nous sommes présentement à retracer l'historique de la bibliothèque. Saviez-vous que le service de prêts de livres a débuté dans un bibliobus? Nous aimerions connaître les dates de début et fin de ce service ainsi que les dates et endroits occupés par la bibliothèque au fil des années (sous-sol de l'église, placard du bureau municipal, sous-sol du centre communautaire et édifice Micheline H. Gélinas). Vous pouvez nous envoyer vos souvenirs à l'adresse de courriel apparaissant au haut de cette page ou laisser un message sur la boîte vocale de la bibliothèque ou encore nous

en faire part de vive voix à votre prochaine visite.

#### **Heure du conte**

L'heure du conte régulière sera de retour en septembre. Surveillez les communications à la bibliothèque : des surprises pourraient survenir cet été.

#### **CACI (Centre d'accès communautaire informatique)**

3 postes d'ordinateurs avec Internet haute vitesse via fibre optique sont accessibles aux heures d'ouverture de la bibliothèque. Vous pouvez dès maintenant vous inscrire pour les formations gratuites de l'automne à la bibliothèque.

#### **Don de livres**

Merci à tous nos généreux

donateurs, qui, chaque semaine, enrichissent la collection locale de la bibliothèque en donnant une nouvelle vie à leurs livres. Si vous avez des livres à donner, nous les prenons tous avec grand plaisir. Certains de ces livres feront partie de nos collections, d'autres seront en vente à 0,50\$ l'unité peu importe le poids, l'âge ou la grosseur du livre. D'autres livres seront aussi données à un organisme qui fournit du travail à des handicapés.

Nous vous souhaitons un bon été rempli de lectures passionnantes.

Suzie Parent, coordonnatrice

Céline L'Heureux, employée

Diane Desrochers, bénévole

## À la découverte de la bibliothèque...

Ce mois-ci, nous vous proposons de découvrir les magazines auxquels la bibliothèque est abonnée et que vous pouvez emprunter. Les revues que nous vous mentionnons seront réservées à la bibliothèque pour les 2 prochaines années. Par la suite, cette liste pourrait changer.

Dans la catégorie **magazine féminin**, vous pourrez feuilleter *Elle Québec*, *Coup de Pouce* et *Châtelaine* tous les mois et *Le magazine Sept jours* toutes les semaines.

Pour les **ainés**, les magazines *Virage* et *Le bel âge* sont en consultation à toutes les saisons.

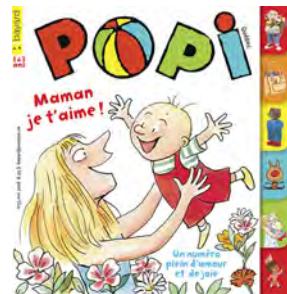


Si vous cherchez de la lecture sur la **nature et le plein air**, les magazines *Vivre à la campagne* et *Progrès forestier* nous parviennent à toutes les saisons, tandis que *Géo Plein air* paraît tous les mois.



Si la **cuisine** vous intéresse, vous découvrirez de délicieuses recettes mensuellement dans les magazines *Gabrielle*, *Tellement bon*, *Cinq-quinze* et *Je cuisine*. Du côté de la **décoration**, vous serez inspirés mensuellement par *Je décore*, *Décoration chez soi* et *Les idées de ma maison*.

Les **jeunes** se divertiront et apprendront à tous les mois avec les magazines *Cool*, *Full fille* et *Les p'tis débrouillards*. Pour nos **bouts de choux**, ils adoreront *Les petites mains* publié à chaque trimestre. Nous avons aussi des *J'aime lire*, *Popi* et *Youpi*, moins récents mais toujours appréciés.



Nous acceptons les dons de revues en bon état. N'hésitez pas à demander l'aide de Suzie et Céline. Nous apprécierions recevoir vos commentaires sur vos lectures.

Suzie Parent et Diane Desrochers

## Lancement de disque

L'école de la Tortue-des-Bois présente

# « LES ARTS DE LA VEILLÉE »

## LANCLEMENT DE DISQUE

VENDREDI 17 JUIN À 19H30  
À l'église du village



École de rang de St-Mathieu

### INVITATION OFFICIELLE À TOUTE LA POPULATION

### PROJECTION DU FILM

SIX HISTOIRES DE ST-MATHIEU EN CHANSONS À RÉPONDRE  
En montant au lac Souris – L'école de Rang – 2 grands coups et trois petits coups – La veillée – Ça recyclait la guenille – J'entends le moulin

**Le journal LA TORTUE-DES-BOIS TÉLÉGRAPHE**  
*Des contes, des histoires et des menteries de St-Mathieu du Parc*

**Le DVD – Le CD – LE JOURNAL**  
Des entrevues, des démarches de création, des vidéoclips  
et bien plus encore...

Pour mettre la main sur une partie du patrimoine et encourager les élèves de l'école du village, vous pouvez réserver votre coffret au coût de 20\$ au numéro suivant : 819-536-3055 poste 0 (nombre limité de coffrets)

## Les Incroyables comestibles

Bonjour chers citoyens,

Nous sommes les élèves de maternelle, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année. Nous voulons continuer le projet « Les Incroyables comestibles » cette année. C'est de la nourriture à partager. Vous pouvez vous servir et c'est gratuit! Il y a des légumes, des fruits et des fines herbes dans des bacs. Ça ne fait pas de pollution car il n'y a pas d'emballage et aucun pesticide n'est utilisé.

Nous avons gagné lors du gala entrepreneurial régional. Notre projet « Les Incroyables comestibles » représentera notre région dans la catégorie 1<sup>er</sup> cycle lors du gala provincial.

Si vous désirez avoir des bacs près de chez vous ... faites-le nous savoir et dites-nous pourquoi. N'oubliez pas, vous devrez en prendre soin et arroser les plants tout l'été.

En téléphonant à l'école au

(819) 536-3055 poste 5001

Courriel :

[maternelle\\_tortuedesbois@outlook.com](mailto:maternelle_tortuedesbois@outlook.com)

Message écrit par Fleur-Lou,  
Rose et Maïka



# La voix des aidants

## CAFÉ-RENCONTRE

**Mercredis 8 juin, 13 juillet et 3 août 2016**

Pour les **aidants** de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées.

**Personne ressource :** Mme Christine Charest, ressource Carpe Diem

**Lieu :** 2501, rue Laflèche à St-Paulin

**Heure :** 13h30 à 15h30

---

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

**Jeudi 23 juin 2016**

**Lieu :** 2501, rue Laflèche à St-Paulin

**Heure :** 13h30

Un léger goûter vous sera servi.

---

## ACTIVITÉ EXTÉRIEURE

**Pique-nique au zoo de St-Édouard**

**Mercredi 29 juin 2016**

**Lieu :** Zoo de St-Édouard—3381, route 348, St-Édouard-de-Maskinongé, (819) 268-5150

**Heure :** 10h30 à 16h

**Coût :**

**membre :** 17\$ par personne (taxes incluses)

**non-membre :** 20\$ par personne (taxes incluses)

---

## GROUPE D'ENTRAIDE

**28 juillet et 25 août 2016**

### Groupe d'entraide Parkinson Mauricie

**Animatrice :** Madame Renée Quévillon

**Lieu :** 2501, rue Laflèche à St-Paulin

**Heure :** 13h30 à 15h30

## ÉPLUCHETTE DE BLÉ D'INDE

**Jeudi 18 août 2016**

**Animation :** Troupe Caravane (légendes et chants tziganes)

**Lieu :** 2501, rue Laflèche à St-Paulin

**APPORTEZ VOS CHAISES**

**Heure :** 12h à 16h

---

## SOUPER/CONFÉRENCE

**Mercredi 31 août 2016**

Assister une personne en perte d'autonomie ou malade à titre de proche aidant est une source de satisfaction et de réconfort incroyable. Cependant, ce rôle peut aussi avoir des conséquences sur notre propre santé physique et mentale telles que des facteurs de stress et d'épuisement.

**Thème :** Grandir ou souffrir à force d'aider

**Personne ressource :** Monsieur Yves Bélanger, Ps.éd.

**Lieu :** Restaurant **La porte de la Mauricie**

4, boulevard Ste-Anne, Yamachiche

**Heure :** 17h souper à vos frais

19h conférence gratuite

**Pour inscription en tout temps et information contactez le [819-268-2884](tel:819-268-2884)**

## MERCI !

Daphné Leclair, agente de projets

Association des aidants naturels du bassin de Maskinongé «*mains tendres*»

St-Paulin, QC

819-268-2884

## ÂGE D'OR de Saint-Mathieu-du-Parc

Le club de l'Âge d'Or de St-Mathieu-du-Parc est sur le point de terminer la saison 2015-2016.

L'assemblée générale annuelle a eu lieu le 25 avril 2016. Il me fait plaisir de vous présenter les membres du C.A. pour la prochaine année. Ce sont : Michel Drolet, Micheline Bédard, Richard Dufresne, Réjeanne Gagnon, Normand Déziel, Françoise Déziel, et Clémence Héroux.

Le baseball poche terminera sa saison le 10 juin 2016. À cette occasion, un dîner spaghetti précédentera cette activité. Le coût est de \$9.00 pour les membres et de \$10.00 pour les non-membres. Veuillez réserver avant le 5 juin 2016 au 819-532-2663, Normand Déziel, responsable.

Bienvenue à tous.

Michel Drolet, président.

---

## La Maisonnée

Au moment où vous lisez ce texte, notre vente de garage annuelle aura eu lieu le 28 mai 2016. Il est à noter que le samedi 4 juin 2016, l'Ouvroir sera fermé. À compter du 11 juin 2016 de 9h à 12h et ce, à tous les samedis, il nous fera plaisir de vous accueillir. Le garage sera également ouvert aux mêmes heures.

*Informations : 819 247 6499 ou [lamaisonneesm@gmail.com](mailto:lamaisonneesm@gmail.com)*

Merci de votre collaboration et de vos encouragements.

Clémence Héroux, responsable.

---

## Convocation Assemblée générale—Lacs Bellemare et Bill

Aux propriétaires des lacs Bellemare et Bill, Saint-Mathieu-du-Parc

L'assemblée générale annuelle de l'*Association des propriétaires des lacs Bellemare et Bill* se tiendra **le samedi 9 juillet 2016 de 10 h à 12 h au centre communautaire**. Il y sera question de poissons, de qualité de l'eau, d'environnement, etc. Tous les propriétaires sont les bienvenus, apportez vos idées et votre sourire.

Venez en grand nombre, c'est important pour nos lacs.

Les membres du conseil d'administration

## Le temps de la pêche approche : petit jeu questions-réponses

On nous demande souvent, à l'APLGMBA (Association de protection des lac Goulet, Magnan, Brûlé, des Amoureux) des renseignements concernant les règlements de la pêche dans nos lacs ainsi que des précisions concernant la faune de nos lacs et rivières. J'ai consulté M. Pierre-Olivier Trahan, agent de protection de la faune pour le gouvernement du Québec, et lui ai soumis une série de questions inspirées de celles que nous ont fait parvenir nos membres.

**Q. Quelle est la période de pêche autorisée dans notre région?**

R. Cela dépend des espèces de poissons. Voici les principaux poissons que l'on retrouve dans nos lacs et rivières : **achigan** : 17 juin 2016 au 30 novembre 2016; **perchaude** : 22 avril au 30 novembre 2016; **omble de fontaine (truite mouchetée)** : 22 avril au 11 septembre; **touladi (truite grise)** : 1er juillet au 5 septembre 2016. On remarquera que les dates varient en fonction des espèces de poissons et des régions. Saint-Mathieu se situe dans la zone 26. Pour plus de détails, voir à cette adresse : <http://peche.faune.gouv.qc.ca/>

**Q. Est-il obligatoire d'avoir un permis pour pêcher dans un lac ou une rivière où nous sommes riverains?**

R. Toute personne qui pêche au Québec doit détenir un permis, qu'il soit riverain ou non.

**Q. Est-ce que mes invités occasionnels doivent avoir un permis?**

R. Toute personne qui pêche au Québec doit détenir un permis. Donc, les invités aussi doivent avoir un permis.

**Q. Est-ce les membres d'une même famille peuvent pêcher sur le même permis?**

R. Les conjoints peuvent n'avoir qu'un seul permis pour les deux. Les enfants de moins de 18 ans (ou 25 ans s'ils sont étudiants) peuvent pêcher en

vertu du permis du père ou de la mère. Cependant il n'y a qu'un seul quota autorisé par permis.

**Q. Justement, comment fonctionnent les quotas?**

R. Le quota est le nombre maximum de prises autorisées pour une journée de pêche. Différents quotas s'appliquent selon les espèces de poissons au Québec. Par exemple: **achigan** : 6 en tout; **perchaude** : 50 en tout; **crapet** : pas de limite; **truite mouchetée**: 10 en tout. Mais attention! **Le quota signifie aussi le nombre maximum de poissons que l'on peut avoir en sa possession**. Par exemple, si j'ai 6 achigans dans mon congélateur, je ne suis pas autorisé à pêcher l'achigan tant que je ne les ai pas mangés ou donnés. Autrement dit, une personne ne peut avoir en sa possession plus d'un quota d'une espèce de poissons.

**Q. Quels sont les appâts autorisés en pêche de lacs et de rivières?**

R. Tous les appâts artificiels ainsi que les vers de terre sont autorisés. **Cependant les ménés, morts ou vivants, sont strictement interdits, même s'ils proviennent du même plan d'eau où s'effectue la pêche.** Dans la zone 26, où se situe St-Mathieu, la possession de ménés est interdite pour la pêche.

**Q. On voit souvent des poissons morts qui flottent sur l'eau. Ils sont été remis à l'eau par des pêcheurs et n'ont pas survécu. Est-il correct de remettre à l'eau les poissons capturés que l'on ne veut pas manger? Survivront-ils une fois remis à l'eau?**

R. Quand l'eau est chaude en été, ils ont peu de chances de survie. Pour une remise à l'eau propre, il faut toucher le poisson avec précaution et ne pas le blesser en retirant l'hameçon. Pour plus de renseignements, voir l'adresse suivante : <https://www.mffp.gouv.qc.ca/faune/peche/remise-eau-poisson>.

**Q. Est-il vrai que les oies blanches, les outardes et les canards mangent beaucoup de poissons?**

**Quelle devrait être notre conduite à l'égard de ces oiseaux aquatiques?**

R. Les oies blanches et les outardes ne mangent pas de poissons, elles se nourrissent dans les champs de graminées et de céréales. Elles s'arrêtent sur nos plans d'eau pour se reposer et se mettre à l'abri des prédateurs. Les canards et les huards mangent quant à eux des poissons, mais des petits poissons qui sont abondants dans les lacs où ils s'arrêtent.

**Q. On voit parfois des loutres dans nos lacs. Se nourrissent-elles beaucoup de poissons? Comment réagir à leur présence?**

R. Les loutres se nourrissent principalement de

moules d'eau douce. Elles mangent aussi des poissons. Ce sont des animaux sauvages inoffensifs qui vivent dans leur habitat. Les observer et les admirer est la meilleure attitude à avoir à leur endroit.

Voilà. J'espère que les renseignements donnés ici répondront aux questions des intéressés. Merci beaucoup à M. Pierre-Olivier Trahan pour son aide précieuse. Nos lacs viennent de caler. Les rivières coulent vigoureusement. Bonne pêche.

François Bruneau, président  
APLGBMA

**Assemblée générale de l'APLGBMA**

**SAMEDI 11 JUIN 2016**  
**15H30 : Inscription**  
**16H00 : Assemblée annuelle**  
**Centre communautaire de Saint-Mathieu-du-Parc**

Chers membres et non-membres, résidents des lacs Goulet, Brûlé, Magnan et des Amoureaux,

Je vous invite à l'assemblée générale annuelle de l'Association. Nous vous présenterons le rapport annuel et le rapport financier de même qu'un projet de Plan directeur pour nos lacs sur lequel vous devrez vous prononcer. Ce sera aussi l'occasion pour nous d'écouter vos suggestions, vos préoccupations et de prévoir un plan d'action 2016-2017 qui répond à vos besoins.

Nous en profitons pour remercier tous les bénévoles actifs au sein du Comité de surveillance. Depuis un an maintenant, ces personnes ont l'œil ouvert sur les résidences de leur secteur et contribuent à notre protection. J'ajoute ici un message reçu d'une résidente qui se fait ainsi la porte-parole de plusieurs : «*Merci aux personnes qui font le contrôle des chalets voisins pour la sécurité. C'est super !*». À ce propos, nous avons besoin de nouveaux membres dans ce comité. Êtes-vous intéressé(e) ? Contactez le responsable, Yves Gaudreault (829-532-2222).

Nous remercions aussi les responsables de la municipalité qui nous permettent d'utiliser gratuitement les locaux pour nos rencontres et qui soulignent par un souper fort agréable les efforts de leurs bénévoles. Un merci spécial à Andréanne Cossette à ce propos.

François Bruneau, président

## Au revoir Aline, bienvenue Sylvie et Denis

Ça y est, le dépanneur *Épicerie Langlois* a changé de propriétaire. Il est désormais entre les mains d'une nouvelle famille, celle de Denis Samson et Sylvie Bédard, parents de deux ados, Alexis et Cédric. La transition est chose faite. Le 7 mai dernier, un hommage bien mérité a été rendu à Aline Langlois et à sa famille, car comme on le sait, ce sont les parents d'Aline qui, les premiers, ont ouvert un commerce à cet endroit, ce qui en fait une histoire de famille depuis 60 ans. Il était important pour Aline Langlois de céder son commerce à des gens du coin, des gens qui connaissent et apprécient Saint-Mathieu-du-Parc.



Une passation des pouvoirs très symbolique a eu lieu au souper-hommage. Une amie de Madame Jeanne-d'Arc Langlois lui a offert une « boule de l'amitié », qu'elle a transmise à sa fille Aline qui l'a remise ensuite à Sylvie et Denis. Ce moment, chargé d'émotions, démontre bien que les affaires peuvent aussi être une affaire de cœur.

C'est aussi une occasion pour nous, citoyens de Saint-Mathieu-du-Parc, de prendre conscience de l'importance de nos lieux rassem-

bleurs. Ils sont encore trop peu nombreux à Saint-Mathieu, il faut donc les choyer. Le dépanneur est un de ces lieux fréquentés par tous ou presque à un moment ou à un autre. Vous l'aurez remarqué, l'accueil y est encore chaleureux, personnel. Ouf!

C'est le goût du changement, le goût d'un nouveau défi, qui a convaincu Denis, entrepreneur en rénovation résidentielle, et Sylvie, ergothérapeute, à devenir propriétaire du dépanneur *Épicerie Langlois* qui gardera son nom. Alexis, leur fils aîné, a été un peu l'entrepreneur de ce changement. En effet, il travaille à temps partiel au magasin depuis presque 5 ans. Alors qu'il n'avait pas encore son permis de conduire, son père venait le chercher à la fin de la soirée. Il lui donnait alors un coup de main pour la fermeture du magasin. On peut donc dire que Denis Samson a commencé au bas de l'échelle, en lavant le plancher!

Ils ne le cachent pas, les nouveaux propriétaires avaient beaucoup à apprendre, même « tout » ont-ils dit, mais c'est dans l'enthousiasme et avec l'aide d'Aline, avec le soutien des employés qui sont restés en place et de leur fils qui en sait parfois plus qu'eux, qu'ils font leur classe. Le défi était d'assimiler tous les détails : fournisseurs, commandes, télévente, livraisons, horaires, comptabilité, contrôle des prix, aménagement des lieux, etc. Ils se demandent d'ailleurs comment faisait Aline pour gérer seule le commerce. Leur décision était réfléchie et ils ne la regrettent pas, loin de là, même si actuellement ils doivent consacrer un grand nombre d'heures à leur nouvelle entreprise. L'un

comme l'autre y voit un gain par rapport à leur précédent travail. Sylvie, actuellement en congé du CIUSSSMCQ (Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec), fera progressivement le changement d'ergothérapie à commerçante et ne regrettera pas les soucis administratifs de sa première tâche. Quant à Denis, il mettra désormais ses talents de rénovateur au service du dépanneur, ce que nous pouvons d'ailleurs déjà constater. Allez, ouvrez les yeux lors de votre prochaine visite!

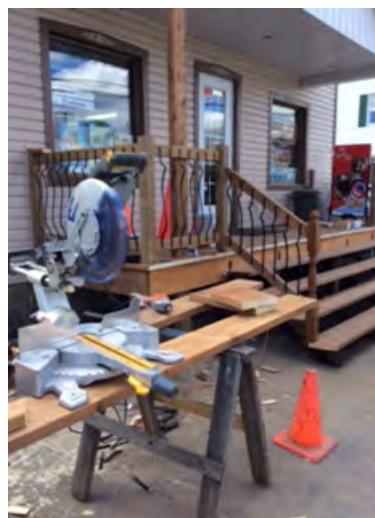
Bien que Sylvie et Denis travaillaient dans des secteurs différents avant de faire le saut au dépanneur, tous les deux avaient déjà le souci et le bien-être du client au cœur de leurs préoccupations. C'est ce qu'ils amènent avec eux, en plus de leur énergie et de leur goût d'un nouveau défi au mi-temps de leur carrière professionnelle.

« Ils n'auraient pas acheté un dépanneur en ville. » Ils aiment le contact avec les gens, ils souhaitent les connaître, les écouter, répondre à leurs besoins. Ils se sentent un peu comme le « magasin général » et veulent continuer à répondre aux besoins spécifiques de notre petit milieu : être un lieu de dépôt pour la pharmacie et certains livreurs qui ne veulent pas se rendre aux divers lacs, offrir des vidéos parce que le service Internet n'est pas encore parfait, afficher les événements, etc. On ne se sent pas dépayrés ! Même les rénovations conservent un cachet historique, ancien, comme l'aimait bien Aline.

Denis Samson avait sa propre entreprise qui avait d'abord appartenu à son père. Il connaît l'importance de se créer une clientèle et aussi de la garder. Il sait qu'une « réputation, c'est

long à bâtir et facile à défaire ». Il faut donc en prendre soin. Comme il le dit, à peu près dans ces mots : « mes clients me donnent, je dois redonner ». Il affirme clairement l'importance de s'impliquer dans son milieu, Saint-Mathieu-du-Parc, d'encourager les commerçants, les entrepreneurs locaux, de faire valoir les gens de chez nous d'abord. Il tient à démontrer ainsi sa reconnaissance aux gens de Saint-Mathieu-du-Parc qui fréquentent son commerce.

Comme tout nouveau propriétaire, ils ont des projets sans vouloir tout chambouler: un nouveau comptoir, une galerie rénovée, une



chambre froide plus vaste (le nombre de marques de bière a beaucoup augmenté depuis le temps de l'actuelle chambre froide), quelques nouveaux fournisseurs de la région,

et éventuellement peut-être un agrandissement par l'intérieur.

On a pu le constater dans les dernières semaines, Aline nous a laissés entre bonnes mains. Tout comme Denis Samson et Sylvie Bédard lui sont reconnaissants de son soutien généreux, nous lui sommes aussi reconnaissants d'avoir choisi des successeurs qui continueront à « prendre soin » de nous, les clients.

Suzanne Guillemette  
résidente de Saint-Mathieu-du-Parc

# MATIÈRES ACCEPTÉES

## BOIS

Ex: Planches, meubles sans rembourrage, portes et fenêtres, armoires, plancher flottant, panneaux de fibres de bois, marqueterie, mélamine, etc.

## MÉTAUX FERREUX ET NON FERREUX

Ex: Fer, cuivre, aluminium, acier inoxydable, pièces mécaniques, équipements industriels, divers résidus métalliques, appareils électroménagers (réfrigérateur, cuisinière, laveuse, sécheuse, lave-vaisselle, etc.), etc.

## RÉSIDUS VERTS

Feuilles mortes, gazon. \*Les résidus verts doivent être apportés dans des sacs en plastique transparent.\*

## PEINTURE

Apprêts et peintures (latex, alkyde, émail ou autre), peinture à métal ou antirouille, peinture aluminium, teintures, vernis, laques, produits ou préparations pour le traitement du bois ou de la maçonnerie, peinture en aérosol.

## AUTRES MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Ex: Panneaux de gypse, laine minérale, bardaues d'asphalte, vitre, prélart, ciment, béton, céramique (toilettes, lavabos, bains, etc), déclin de vinyle, canexel, plastique rigide, toiles de plastique, etc.

## CARTOUCHES D'ENCRE D'IMPRIMANTE

## PILE USAGÉES

Alcalines, rechargeables, lithium, ni-cd, ni-mh, batteries d'automobiles.

## APPAREILS ÉLECTRONIQUES

Ex: Systèmes audio, lecteur DVD, magnétoscopes, claviers, souris, écrans et tours d'ordinateurs, cellulaires, appareils photos, caméscopes, haut-parleurs, téléviseurs (écrans plats ou cathodiques), etc.

## PNEUS

Pneus usés, usagés ou éclatés provenant entre autres des véhicules routiers suivants: automobile, camion, autobus, motocyclette, véhicule de loisirs, tracteur à gazon, surfaceuse, chariot élévateur, machinerie lourde, machinerie agricole et voiturette de golf.

Pneus de secours provenant de roulotte, tente-roulotte, remorque, semi-remorque et d'essieux amovibles.

Diamètre de jante égal ou inférieur à 24,5 pouces.

Les pneus doivent être déjantés et propres (exempts de contaminants tels que roches, sable, terre, eau, glace, etc.)

## HUILES

Huiles à moteur usagées en contenants de 20 litres et moins, filtres à huile usagés et contenants d'huile.

## AMPOULES FLUOCOMPACTES ET TUBES FLUORESCENTS

# MATIÈRES REFUSÉES

## **X RÉSIDUS VERTS**

Branches d'arbres, cendre et tourbe.

## **X PEINTURE**

Peintures conçues pour usage artistique, apprêts et peintures pour usage industriel, peinture de signalisation achetée dans des commerces de gros, solvants et diluants, adhésifs, goudrons et scellants à base de goudron, stucco, peinture avec pesticides.

Les produits sans étiquettes ou avec étiquettes illisibles ne sont pas acceptés.

## **X AUTRES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**

Ex: Dormants de chemin de fer, meubles rembourrés, matelas, tapis, tissus, etc.

## **X HUILES**

Huiles végétales, acétone, adhésifs, allume-feu solide ou liquide, aérosols, colle, cire, antigel, calfeutrant, colorant, ciment plastique, combustible solide, combustible à fondue, dégèle serrure, dégraissant, détacheur d'huile, diluant à peinture, distillat de pétrole, encre, époxy, essence, éthylène glycol, goudron à teinture, graisse à moteur, méthanol, naphte, poli, polyfilla, protecteur à cuir, suède ou vinyle, résine liquide, scellant à silicone, séparateur de tapisserie, teinture à souliers, térébenthine, toluène.

## **X TERRE OU SOL CONTAMINÉS**

## **X SERINGUES, AIGUILLES ET MÉDICAMENTS**

## **X AMPOULES**

Ampoules à filaments ou halogènes, ampoules fluocompactes cassées.

## **X RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX**

Ex: Ammoniaque, cire pour meubles, nettoyants pour four, nettoyants pour métaux, combustibles pour fondue, liquide débouche-tuyau, poudre à récurer, alcool à friction, colorants capillaires, dissolvant de vernis à ongles, fixatifs, médicaments, nettoyants pour toilettes, vernis à ongles, eau de javel, détachants, détersifs et adoucissants à lessive, produits pour piscine, engrains chimiques, pesticides, acide muriatique, etc.



Portez attention à ces symboles!

## **X PNEUS**

Pneus excédant 24,5 pouces de jante, pneus non déjantés, pneus peinturés.

## **X CARCASSES D'ANIMAUX**

## **X ORDURES MÉNAGÈRES**

## **X DÉCHETS BIOMÉDICAUX**

## **X ARMES, EXPLOSIFS ET MUNITIONS**

## **X BCP ET CYANURE**

### **Coordonnées:**

561, chemin Déziel

(derrière le bureau municipal)

Pour tout renseignement, contactez Kim

Huggins, responsable en environnement :

819-299-3830 poste 3046

environnement@saint-mathieu-du-parc.ca

## Un poème à partager

Lors d'une rencontre entre amis, l'idée a surgi de présenter un poète de la région aux lecteurs du Reflet municipal. Pour cette première parution, le choix s'est arrêté sur Guy Marchamps qui a spontanément accepté qu'un de ses poèmes soit présenté dans notre publication.



**Guy Marchamps**

Co-fondateur de la revue d'art *Le Sabord*, membre de la Société des écrivaines et des écrivains de la Mauricie, Guy Marchamps a exercé plusieurs métiers, dont professeur de littérature, libraire, chroniqueur culturel. Depuis 2000, il fait partie du groupe poétique et musical le Band de poètes. L'auteur d'une dizaine de recueils de poésie est très actif depuis de nombreuses années dans le milieu culturel et artistique de Trois-Rivières. Actuellement installé à La P'tite Brûlerie, une maison de torréfaction située au centre-ville de Trois-Rivières, Guy Marchamps y tient une bouquinerie, *L'Histoire sans fin*. Ainsi, en sirotant un café, on peut s'adonner à la lecture ou assister à divers événements : rencontres littéraires, spectacles, conférences,...

Le poème choisi est tiré du recueil *L'Innommé* paru aux Éditions d'art *Le Sabord*, 2006

### **Quotidien** à Marcel Olscamp

Il y a des jours noirs  
Comme de la lumière souillée  
Des jours où les questions sont de trop  
Des jours suspendus comme des lustres poussiéreux  
Au salon grignoté

Rien ne bouge  
Que les glaces grises  
Sur le fleuve du jour  
Et il faut respirer très fort  
Pour absoudre le quotidien

Nicole Lizé  
Résidente de Saint-Mathieu-du-Parc

## CAMP DE JOUR LES AVENTURIERS DU RÊVE 2016



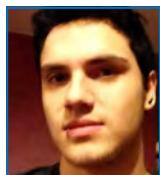
### **PLUME, Marjoly Deveault, animatrice en chef, DAFA.**

*J'ai la responsabilité et la chance de faire vivre des moments inoubliables aux enfants et cela me motive énormément !*



### **LIBELLULE, Roxane Côté, animatrice, DAFA.**

*J'ai adoré mon expérience l'été dernier, avec une équipe fantastique et des enfants remplis de joie et d'énergie!*



### **PHIL, Philippe Durand, animateur, DAFA.**

*C'est comme être le père de plein d'enfants. On s'amuse avec les jeunes, et on leur apprend des trucs sur eux et leur entourage !*



### **FLASH, Samuel Laberge Perron, animateur, DAFA.**

*J'adore m'occuper des enfants, avoir du plaisir avec eux, car il faut qu'ils passent un bel été en notre compagnie!*



### **GRENADINE, Rosalie Champagne, animatrice, en cours de formation.**

*J'espère que les jeunes vont tellement avoir de plaisir qu'ils voudront revenir l'an prochain et vouloir me revoir comme animatrice!*



### **SOLEIL, Andréanne Cossette, gestionnaire loisirs et cadre responsable de la formation DAFA pour la MRC Maskinongé.**

*Plus tu animes, moins tu fais de discipline, retenez ça toute votre vie :)*

## Le barrage du lac Souris



Le très robuste déversoir de béton et d'acier solidement ancré en amont du ponceau menant au Chemin de la presqu'île du lac Souris représente, pourrait-on dire, la troisième génération d'ouvrages de retenue implantés à cet endroit. L'ancêtre de ce barrage est apparu autour de 1895. Nous possédons peu de références spécifiques clairement documentées des tout premiers débuts de cette histoire. Mais qu'à cela ne tienne ! Le désir de maintenir un plan d'eau au dessus d'un seuil déterminé correspondait à des exigences d'exploitation forestière et s'est réalisé au moyen de techniques adéquatement maîtrisées par nos aïeux qui nous ont heureusement laissé des traces. Remontons l'histoire !

### La colonisation

Tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, après l'extinction de la traite des fourrures, c'est vers la forêt que s'est tourné le développement économique d'un Québec récemment né de la Fédération canadienne de 1867. La colonisation de notre coin de pays à partir des vieilles paroisses sises le long du fleuve est d'abord apparue le long de la Petite rivière du Loup et de la Batiscan. La Petite Shawinigan n'échappera pas à cet assaut. Les besoins en bois de sciage sous forme de planches et poutres de pin de toutes dimensions suscités par la formidable expansion de la jeune nation Américaine<sup>1</sup> est insatiable.

### Les pins du lac Souris et le premier barrage

Les grands pins autour du lac Souris seront convoités et exploités. L'abattage de ces arbres en longs billots de très grand diamètre représentait déjà un beau défi mais encore fallait-il les transporter jusqu'aux scieries. Le premier tronçon de ce périple se fera presque toujours par flottage



jusqu'au point de halage vers un moulin à scie ou un lieu de chargement. C'est pour faciliter ce flottage qu'il était impératif de maintenir un niveau acceptable du plan d'eau. Dans le cas qui nous intéresse, le moyen choisi fut d'ériger un ouvrage de retenue dans la décharge du lac Souris, là où débute la petite rivière des Souris en direction du lac Bellemare. Ce premier barrage remonte aux alentours de 1895. Qui l'a construit ? On sait que les lots autour du lac furent cédés en 1946 par la veuve de Samuel S. Stephens à la Commonwealth Plywood (pour 1\$ et autres considérations) en vertu d'un acte notarié daté du 20 août 1946. Les Stephens en étaient-ils les propriétaires depuis le siècle précédent ? Ont-ils été les commanditaires de cette première «dam» ? Peut-être mais cette recherche n'a pu le déterminer hors de tout doute. Une chose est certaine cependant, le lac Souris a été le site de flottage de gros billots pendant plusieurs décennies par la méthode du «raft»<sup>3</sup> i.e. la liaison de plusieurs billots enchaînés les uns aux autres pour former un radeau ou raft. Cette méthode était fort connue des exploitants Écossais au pays des «raftsman» dans l'Outaouais.

### **Le barrage et le moulin Gélinas**

Un des moulins à scie les plus importants des débuts de St-Mathieu et le dernier à cesser ses activités se situait en aval du barrage sur la rivière des Souris à mi-chemin vers le lac Bellemare. Le premier moulin sur ce site aurait été construit par Éusèbe Dupont<sup>3</sup> la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, à la même époque que le premier barrage du lac Souris. Il y a fort à parier que ces deux événements ne sont pas totalement indépendants l'un de l'autre. Le vieux barrage de bois était muni de «drops» ou «stoplogs» permettant de contrôler le débit vers le moulin et de constituer sa réserve juste en amont de son propre barrage en prévision d'une prochaine séance de sciage. Il faut dire que le moulin Gélinas était muni d'une roue turbine horizontale en fonte et dépendait entièrement de la stabilité de sa réserve d'eau pour maintenir son meilleur rendement hydromécanique. M. Jacques Gélinas se souvient très bien; «le *soir après souper on montait au barrage pour jouer avec les drops*»<sup>4</sup>. Une étude conduite par M.J.L. Verrette en 1988 en vue de reconstruire le barrage cite d'ailleurs que le vieux barrage «[a été] construit vers les années 1895 dans le but de régulariser les eaux à la sortie du lac afin de permettre une alimentation plus régulière d'un moulin à scie opérant à près de 5km en aval...»

Un autre moulin opéré par M. Élie Raiche a existé sur les rives du lac Souris juste en amont du barrage. Ce véritable «patenteux» y avait «attelé» un moteur Buick, 8 cylindres en ligne<sup>5</sup>. Ce moulin profitait du niveau maintenu par le barrage pour haler les billots sur son chariot de sciage.



### **L'inondation de 1952 et le déversoir en enrochement**

Le 2 mai 1952<sup>6</sup>, un sévère coup d'eau inonde le moulin Gélinas. Que s'est-il passé? Une crue printanière sûrement mais d'une intensité foudroyante.

Or, au début des années «50», se rappelle clairement M. Robert Deschenes, des fuites au vieux barrage ont entraîné une baisse dramatique du niveau du lac Souris. «*On faisait le tour du lac à pied sur la berge.*» mentionne-t-il. Ces deux événements, l'inondation du moulin et le bas niveau du lac, peuvent être raisonnablement liés et permettent de situer la date de «décès» ou du moins de l'agonie du vieux barrage.

Profitant des conditions d'étiage, on entreprend l'été même l'érection d'une digue de remplacement en maçonnerie à environ 25 mètres en amont du barrage affaissé. Il s'agira d'une crête déversante dont le niveau maximal fut établi à



99,5 m d'élévation. Cette cote fut déterminée officiellement par les autorités gouvernementales. M. Deschenes se souvient que son père, artisan maçon, participa activement aux travaux. (Cette cote sera d'ailleurs maintenue pour le nouveau barrage.)

### **On songe à reconstruire le barrage**

La Commonwealth Plywood s'est défaite de ses importants lots au profit de MM Bruno Lord, Henri Lord et Alphonse Cossette en vertu d'un acte notarié daté du 12 mai 1949. La compagnie avait jusqu'au 30 septembre suivant pour récupérer tout le bois coupé laissé sur le terrain. En 1951, Bruno Lord rachetait les intérêts de ses deux partenaires et, en 1970, en revendit une grande partie, particulièrement en bordure du lac Souris, à

Robert Cuthbert. Le territoire poursuit ainsi son développement en tant que zone de villégiature occupée par de plus en plus de résidences riveraines. Vers 1979, M. Douglas Webb, président de l'Association des propriétaires du lac Souris, dirige des représentations auprès du ministère des Richesses naturelles (Qué.) pour obtenir de l'aide technique en regard du barrage. Cette démarche fut appuyée par la Corporation municipale de St-Mathieu qui communiquait sa propre sollicitation au Ministère le 6 septembre 1979 en soulignant les appréhensions d'environ 250 familles devant le niveau anormalement bas du lac car la digue en enrochements s'effrite et fuit de plus en plus.

L'Association des propriétaires mènera une campagne soutenue auprès des ministères fédéraux et provinciaux, des municipalités de St-Mathieu et St-Élie, du propriétaire du barrage (M. Jacques Gélinas) afin de sonder toutes les possibilités d'intervention. C'est sous la présidence de M. Serge Leduc que l'Association en vint à la conclusion qu'elle devait prendre les choses en main. On fit faire une analyse de diverses alternatives qui mena au choix de la construction d'un nouveau barrage. Éstimé des coûts en main, l'équipe de Serge Leduc parvint à obtenir un support financier des trois paliers de gouvernement incluant les municipalités de St-Mathieu et St-Élie. Mais c'est l'effort des propriétaires riverains du lac Souris au financement qui contribua majoritairement à atteindre le montant d'environ 35 000\$ requis au lancement du projet incluant l'acquisition du terrain. Un financement (totalement) public aurait entraîné l'obligation de ménager un accès public au lac. Dès le début des discussions, les membres de l'Association ont préféré s'affranchir d'une telle imposition.

C'est dans le Nouvelliste du 11 mai 1991 que

paraissait finalement l'appel d'offre pour la construction d'un nouveau barrage. La firme Mauré

con gagna la course et encaissa son dernier paiement le 25 septembre 1991 à la fin des travaux.



Le barrage du lac Souris, formidable exemple d'un effort communautaire réussi !

*L'auteur remercie tous ceux et celles qui l'ont assisté dans ses recherches notamment; Sylvie Desaulniers, Marie-Christine Martin, Pierre Bertrand, Daniel Frigon, Jacques Gélinas, Robert Deschênes, Jules Bourassa, Daniel Bourassa*

Réjean Larocque

1. Génèse d'une croissance industrielle au début du XXème siècle, UQTR/Hydro Québec
2. Entretien avec M. Robert Deschênes
3. Michel Cloutier, *Si St-Mathieu m'était conté*
4. Conversation avec M. Jacques Gélinas
5. Conversation avec M. Robert Deschênes
6. Michel Cloutier, *Si St-Mathieu m'était conté*

## Activités de «Maison La Tradition»



### VOIX DE FEMMES VOUS PRÉSENTE LES PROCHAINES ACTIVITÉS DE «MAISON LA TRADITION»

- Juin: atelier *Apprendre à faire ses conserves*
- 25 et 26 juin: porte ouverte au public pour achat de matériaux et de créations de nos artisans en boutique
- 6 août: porte ouverte au public pour achat de matériaux et de créations de nos artisans en boutique.
- 19, 20 et 21 août: vente de garage
- 15 et 16 octobre: porte ouverte au public pour achat de matériaux et de créations de nos artisans en boutique.
- octobre: atelier *Mon histoire, apprendre à faire son autobiographie*
- octobre: atelier *Courtepointe*
- 8 octobre: atelier *Tapis tressés*
- Novembre: atelier *Tissage*

Concernant les ateliers, nous vous invitons à nous contacter (819 532-2641) pour de plus amples informations ou pour vous inscrire car les places sont limitées.

Si vous êtes artisans ou désirez le devenir, venez nous rencontrer et profitez de l'occasion pour devenir membre. Vous pourrez ainsi vous procurer des matériaux à petits prix afin de vous aider à concrétiser votre savoir faire et profiter de notre tribune pour vendre vos créations.

**Notez qu'à partir du 15 juin, nous serons ouverts tous les jours de 10 heures à 16 heures.** Nous avons bien hâte de vous accueillir à la «Maison la Tradition» et vous faire découvrir les magnifiques créations réalisées par les mains magiques de nos artisans et artisanes. Acheter chez nous, c'est privilégier l'achat local et c'est aussi contribuer à la protection de l'environnement car nos produits sont faits à partir de matériaux récupérés et recyclés.

Suzanne Amiot  
Responsable des communications  
Groupe «Voix de femmes» et «Maison la Tradition»  
1210 chemin Principal

## Soirée Bénévoles 2016

Merci à l'Âge d'or, à toutes les Associations de lacs, à l'Association des gens d'affaires, aux clubs de bridges et de marche, au Club le Huard, de Vélos de Montagnes Mauricie, au Comité Familles Aînés, au Conseil d'établissement et municipal, à l'Intraide Saint-Mathieu, à la Fabrique, à la Fondation de l'École, à la Maison de la Tradition, au Sentier National, à Voix de femmes... Merci à tous nos bénévoles autonomes!



## Mardi Soccer—Projet pilote

### Jouer pour jouer

Du 14 juin au 16 août 2016

Nous aurons une saison d'amusement au terrain de balle tous les mardis du 14 juin au 16 août 2016. De 18h à 19h, pour les 5 et 6 ans et de 19h à 20h pour les 7, 8, 9 ans et possibilité de 20h à 21h pour les 10, 11, 12 ans. L'activité est gratuite grâce à la collaboration de l'URLSM, Maskienforme et le CRÉAM. Un animateur formé sera présent pour encadrer l'activité. L'important c'est d'avoir du plaisir et de bouger!

Andréanne Cossette: 819-299-3830, poste 3006

## VIE COMMUNAUTAIRE

### « Les déchets dans la nature, c'est contre ma nature »



Voici une photo prise en bordure du chemin du Lac McLaren à proximité d'un cours d'eau.

Jeter les déchets en forêt n'est pas sans conséquence. Ces ordures prennent plusieurs dizaines d'années, même centaines, avant de se décomposer complètement. Certains produits peuvent aussi contaminer nos sols et nos cours d'eau. Il est inconcevable et très désolant de constater que des individus jettent de grande quantité de débris (polluants) dans notre nature.

Un centre de récupération est disponible gratuitement à Saint-Mathieu-du-Parc.  
Servez-vous en! S.V.P

Polluer, c'est tuer la nature.

Association Bordure Lac McLaren

## Vidange des fosses septiques

Le service des vidanges est assuré par la *Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie* (RGMRM).

Selon l'article 13 du *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées* (c. Q-2, r.22), les résidences permanentes doivent être vidangées aux 2 ans et les résidences saisonnières doivent être vidangées aux 4 ans.

Le montant vous est facturé directement sur votre compte de taxes à chaque année. Le temps venu, la Régie vous avisera par écrit de la date à laquelle elle se présentera à votre résidence pour effectuer la vidange. Il est important de préparer votre installation adéquatement et selon les exigences prescrites par la Régie afin de vous éviter des frais de déplacement inutile.

Voici les coûts exigés par la Régie:

- frais de seconde visite, urgences et déplacements inutiles: 100\$
- frais hors saison: 100\$
- modification de rendez-vous: 50\$
- galonnage excédentaire si plus de 850 gallons: 0.20 \$/ gallon

Nous vous suggérons de visiter le site web de la Régie pour obtenir les informations pertinentes : [www.rgmr.com](http://www.rgmr.com)

Pour toute plainte, communiquez avec la Régie au numéro 819-373-3130 poste 1

## Très belle saison pour le Huard



Pour sa 19<sup>e</sup> saison, le CLUB PLAIN AIR LE HUARD a réussi à offrir d'excellentes conditions de ski de fond, tout au long d'un hiver parfois capricieux. En effet, nous avons connu de grands écarts de température et, malgré tout, nos bénévoles ont su être à la hauteur. Bravo pour cet exercice parfois exigeant!

Dans le Reflet de mars, nous avions remercié plus particulièrement certaines personnes et

organismes. À ceux mentionnés il y a quelques mois s'ajoutent : l'Âge d'or de Saint-Mathieu-du-Parc (pour sa collaboration financière) et Paysagiste Plus (pour le travail de débrouillement de la neige à l'entrée du sentier).

Encore une fois, merci à tous ceux qui ont collaboré, de près ou de loin, à faire de l'année 2015-2016 un grand succès. Profitons maintenant des sports d'été pour garder la forme et à bientôt.

Les bénévoles du CLUB PLAIN AIR LE HUARD

## Ça va bouger cet été!

**Les Créations Eldar débarquent à l'amphithéâtre avec le spectacle de légendes fantastiques : MERLIN, L'ORGINE D'UNE LÉGENDE.**

**Tous les vendredis et samedi du 22 juillet jusqu'au 13 août 2016**

Nous sommes en Bretagne, vers l'an 60 après Jésus-Christ, au cœur de la forêt de Brocéliande où vivent des druides. La guerre fait rage entre les clans bretons et les invasions romaines. Un ermite, considéré comme fou et craint par les hommes qui osent franchir les terres sacrées, sera poussé à sortir de son isolement pour sauver un général romain au seuil de la mort. Il se retrouvera contre son gré à jouer un rôle déterminant au cœur même de ces guerres qu'il tentait désespérément de fuir. Découvrez l'homme derrière cette légende qu'est Myrddin Wild, le véritable MERLIN.

Billetterie en ligne : [www.creationseldar.com](http://www.creationseldar.com)



**Pique-nique familial—La Roulotte de Paul Buissonneau**  
**samedi 27 août 2016, gratuit!**

*Anne... la maison aux pignons verts* vous entraîne dans un monde à la fois banal et féérique, candide et merveilleux.

Elle vous raconte de façon simple et ludique, le passage de l'adolescence à la vie adulte. Une réflexion sur la quotidienneté de la vie et la détermination qu'il nous faut pour la traverser. Par des abîmes parfois loufoques et fantasques, parfois dramatiques et évocateurs, le spectacle nous fait habilement voyager d'une forêt mystérieuse peuplée de fées à une simple salle de classe, d'un étang aux mille miroirs à une chambre ordinaire et sans éclat.

Entre sérieux et légèreté, Anne nous invite à entendre l'urgence de la parole de l'enfant qui réclame aux adultes de (ré)enchanter le monde. Venez rire avec nous. Venez rêver avec Anne Shirley. Venez célébrer l'amitié, l'amour, l'enfance et la vie! *Anne... la maison aux pignons verts* : une ode poétique à la différence et à la tolérance, une célébration de l'imaginaire et de la jeunesse.

Besoin d'un puits  
ou d'une pompe ?

**Puitbec** GROUPE

819-532-2011

1-800-567-5829

[www.puitbec.com](http://www.puitbec.com)



Recommandé

RBQ: 8327-6683-50



## À SURVILLER!

Nouveau maraîcher  
à Saint-Mathieu-du-Parc...

### Institut de Santé ImmuniCas

Esthétique, épilation

Masso-orthothérapie

Irrigation du côlon

2403, Ch. St-Édouard, St-Mathieu-du-Parc  
(819) 532-1200

**Marc Richard**

Associé Indépendant  
Produits nutritionnels

«Prenez contrôle  
de votre santé»

Téléphone:  
(819) 532-2707



La nutrition cellulaire  
un monde de  
différence

Inscrivez-vous:

[mrusana@outlook.com](mailto:mrusana@outlook.com)

**des Jardins**

**Au bord  
de l'eau**



**Vente de fruits & légumes**



1020, Ch. Principal, St-Mathieu-du-Parc, G0X1N0

**819-532-3323**

[andre1234bord@gmail.com](mailto:andre1234bord@gmail.com)

Vous avez des commentaires ou des suggestions au sujet du *Reflet*, nous sommes intéressés à les connaître. S'il vous plaît, les faire parvenir par courriel à :

[taxation@saint-mathieu-du-parc.ca](mailto:taxation@saint-mathieu-du-parc.ca)

ou déposez-les au bureau municipal : 561, chemin Déziel

Votre participation est la bienvenue. Si vous désirez participer bénévolement à un comité de rédaction du journal le *Reflet*, contactez-nous par courriel:

[taxation@saint-mathieu-du-parc.ca](mailto:taxation@saint-mathieu-du-parc.ca)

**Prochaine date de tombée pour les articles dans le Reflet de septembre 2016: vendredi 5 août 2016**

## PUBLICITÉ

**Studio Les Re-Belles enr.**

Coiffure, Pose d'ongle résine et gel, Esthétique, Maquillages, Pédicure, Extensions de cils, Tatouage, Certificats et Cartes cadeaux et beaucoup plus !

**819-539-7070**

399, rue des Laurentides  
Shawinigan, QC  
G9N 6X6

*Lyne Boily et Annie Lauzé prop.*

**Restaurant Toit Rouge**  
Cuisine Familiale

**Menu Du Jour**  
**PIZZA**

1011 Chemin St. Francois  
St. Mathieu-Du-Parc, Quebec  
Canada G0X1NO  
Tel: 819-532-1919

Louise & Louis Grenier  
Propriétaires





**ROYAL LePAGE**

**MAURICIE**  
AGENCE IMMOBILIÈRE  
Brancheé indépendante et autonome de Royal LePage

**Jocelyne Béliveau**  
Courtier immobilier

**819-532-2713**

1435, 5<sup>e</sup> Rue, Trois-Rivières  
(Québec) G8Y 2W3

Bureau : 819 376-6552  
Cellulaire : 819 375-0769  
Fax : 819 694-9565  
jocelynebeliveau@royallepage.ca



Pierre Laflamme, Directeur  
Centre International l'Art de Vivre  
Fondation l'Art de Vivre, Canada

819.532.1379  
Pierre.Laflamme@artofliving.ca  
Centre International l'Art de Vivre  
13 Chemin de l'Infinité  
Saint-Mathieu-Du-Parc  
QC G0X 1N0, Canada  
www.artofliving.ca

RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL - INDUSTRIEL



**PAYSAGISTE PLUS**  
Olivier & Yves Monette  
RBQ : 8320-1764-29  
Installateur Ecoflo®

Votre spécialiste des  
**FOSSES SEPTIQUES**

**819 532-1302**

[www.paysagisteplus.com](http://www.paysagisteplus.com)

1630 Ch. Principal,  
St-Mathieu-du-Parc



**Yves Bordeleau**  
**Julie Houle**  
Pharmaciens

*Livraison à domicile  
à la grandeur de  
St-Mathieu-du-Parc.*

Heures d'ouverture

Lun.-Mar.-Mer.-Ven.	9h00 à 17h30
Jeudi :	9h00 à 20h00
Samedi :	9h00 à 13h00

Tél. : 819 539-9124

68, chemin des Érables  
St-Gérard-des-Laurentides  
(Québec) G9N 6Z3

Téléc. : 819 539-6988

**Excavation - Terrassement**  
**Vente de sable, gravier, terre tamisée**  
**Pavé-uni - Rocaille - Murets**  
**Imperméabilisation de fondation**



**PAYSAGISTE PLUS**  
Fier partenaire de vos projets présents et futurs  
RBQ 8320-1764-29

**819 532-1302**  
[paysagisteplus.com](http://paysagisteplus.com)  
[paysagisteplus@sympatico.ca](mailto:paysagisteplus@sympatico.ca)



**PUITS & POMPES**  
**GÉLINAS INC**

**POMPE À EAU**  
**TRAITEMENT D'EAU**

**Puitbec**  
Groupe  
Forage de puits

**819-532-2011**

891, Principale, St-Mathieu-du-Parc, QC